

# Atelier achats responsables : La charte et le label Relations fournisseurs et achats responsables



maximilien

Erika MAILLOT  
Chargée de mission  
« MACS »

Anaëlle MAZIN  
Chargée de mission  
« Guichet vert »

25 juin 2024

[achats-responsables@maximilien.fr](mailto:achats-responsables@maximilien.fr)



maximilien

## SOMMAIRE

1. Le GIP MAXIMILIEN
2. Présentation de la charte et du label  
RFAR – Médiateur des entreprises
3. Présentation du Club RFAR 974 –  
Maison de l'Emploi du Nord de la  
Réunion (MDEN)
4. Retour d'expérience – RESAH

1

Le GIP  
Maximilien

# LES MISSIONS DU GIP MAXIMILIEN

Service public mutualisé d'administration électronique



Accompagner les acheteurs publics franciliens dans la dématérialisation totale de leurs procédures d'achat



Rendre les marchés publics plus accessibles aux entreprises



Promouvoir les achats responsables



Maximilien : Opérateur public de services numériques

- ➔ Accompagner la transformation numérique des administrations, des acteurs publics territoriaux et des entreprises.

Déployer des outils et services mutualisés

- ➔ Proposer à des coûts raisonnables des solutions (Profil acheteur, parapheur, tiers de transmission, etc.).

Proposer un accompagnement adapté

- ➔ Mettre à disposition des outils et des services en tenant compte de vos spécificités.

# Le réseau francilien des achats responsables



3 missions pour vous accompagner sur le volet social et environnemental

- Ressources et informations sur le [site internet](#) et sur la [page YouTube](#) du GIP Maximilien
  - [Ateliers thématiques](#)
  - Boîtes à outils
  - Conseils via le [Guichet régional des clauses sociales](#) et le [Guichet vert](#)



- Espace d'échange sur [la plateforme Rapidd](#) réservé aux acheteurs publics franciliens
- Une [lettre d'information](#) trimestrielle  
[achats-responsables@maximilien.fr](mailto:achats-responsables@maximilien.fr)

# 2

La charte et le  
label RFAR

# Présentation du Parcours National des Achats Responsables

**Charte**   
RELATIONS FOURNISSEURS  
ET ACHATS RESPONSABLES



Version avril 2024

# Qu'est ce que la médiation des entreprises ?

Le Médiateur des entreprises dépend du Ministère de l'Économie.  
Il s'adresse à tous les acteurs économiques, tant publics que privés.

**Il lui est confié deux missions:**

- **Mission de « réparation »**
- **Mission de prévention**



## Première mission : La médiation

- La médiation des entreprises aide les acteurs économiques à résoudre leurs différends lorsqu'ils rencontrent des difficultés contractuelles ou relationnelles.



### Dispositif public

- Rapide
- Confidentiel
- Gratuit

### 2 objectifs :

- Rééquilibrer le rapport de force
- Restaurer la confiance

### Le médiateur:

- Ni juge, ni arbitre, ni conciliateur, ni « sauveur », simplement un FACILITATEUR

## Seconde mission: La transformation des pratiques achats

- La médiation des entreprises améliore dans la durée les relations clients/fournisseurs en transformant les pratiques et en proposant des outils structurants (Charte & Label)

### OUTILS DE PREVENTION

Charte « relations fournisseurs et achats responsables »

Label « relations fournisseurs & achats responsables »

Promotion du Paiement Fournisseurs Anticipé

Charte e-commerce

Charte en faveur des PME innovantes



# LE parcours national des achats responsables

- Un processus structurant la démarche achats responsables
- Un dispositif de renforcement du pilotage de la relations client – fournisseurs
- Un Label qui atteste du meilleur niveau international en matière de relations fournisseurs ET d'achats responsables



# Pourquoi s'engager ?

- Pour sécuriser les processus par une meilleure **maîtrise des risques achats responsables** en s'appuyant sur un référentiel pragmatique issu de l'ISO 20400
- Pour **structurer sa démarche achats responsables** et l'implémenter dans la durée au service de la performance globale de l'organisation
- Pour **faciliter et accompagner le dialogue avec ses fournisseurs et la filière en général**
- Pour reconnaître le niveau de **professionnalisme des acheteurs**
- Pour **construire un projet d'entreprise ou de transformation publique** autour d'une politique « achats fournisseurs responsables » en y associant l'ensemble du personnel concerné (RSE, DAG, commerciaux, qualité...) ainsi que les fournisseurs stratégiques ;
- Pour protéger **l'image de l'organisation, améliorer la marque « employeur »** et **communiquer** sur ses engagements, ses valeurs
- Pour **disposer d'outils pour progresser** dans la mise en œuvre de relations plus responsables.



## Qu'est ce que cela implique ?

**1 – Conduire le changement**

**2 – S'engager en faveur d'achats responsables**

**3 – Réfléchir à la démarche de labellisation**



# Qu'est ce que cela implique ?

## 1 – Conduire le changement

Les signataires de la Charte RFAR sont appelés à mettre en place un processus de pilotage d'amélioration de leur relation fournisseurs. Cela se traduit concrètement par les éléments suivants:

- Animer une relation client-fournisseur fondée sur le respect mutuel
- Mettre en place une communication transparente sur sa politique d'achat
- Privilégier la médiation dans la résolution des litiges commerciaux
- Maîtriser des délais de paiement légaux et contractuels
- Réduire les risques de dépendance réciproque
- Professionnaliser les acheteurs

# Qu'est ce que cela implique ?

## 2 – S’engager en faveur d’achats responsables

En signant la Charte RFAR, l’organisme public ou privé s’engage à mettre en place des actions de promotion et d’animation et de sensibilisation en interne - à l’ensemble des acteurs impliqués dans la politique achat de l’organisation afin de les informer aux engagements qu’elle implique - comme en externe (fournisseurs, partenaires...),

Pour structurer cette démarche, tout signataire doit ainsi **désigner un pilote, un médiateur** ainsi qu’un **correspondant PME**. Selon la structure de l’entreprise, ces trois fonctions peuvent parfois être cumulées. Cf slide 12

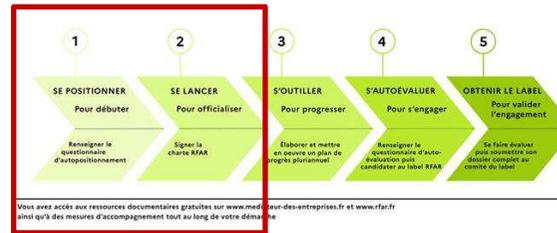
## Qu'est ce que cela implique ?

### 3 – Réfléchir à la démarche de labellisation

En respectant et en mettant en œuvre ces engagements, le signataire est ainsi en mesure de structurer une politique d'achats responsables le conduisant à mettre progressivement son organisation dans les conditions d'obtention du Label « Relations Fournisseurs et Achats Responsables ».



## Qu'est ce que la Charte RFAR ?



La charte « Relations fournisseurs & achats responsables » vise à inciter les entreprises et les acteurs publics à **adopter des pratiques responsables vis-à-vis de leurs fournisseurs**, en sensibilisant l'ensemble des acteurs économiques aux enjeux inhérents aux achats responsables et à la qualité des relations clients-fournisseurs.

Créée en 2010 par la Médiation des entreprises et le Conseil National des Achats (CNA)

La charte a été actualisée en octobre 2021

L'adhésion est gratuite. La durée de la charte est intemporelle. Elle est signée unilatéralement et non évaluée par un organisme tiers.

# Les 10 engagements

1. Assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs
2. Entretenir une relation respectueuse avec l'ensemble des fournisseurs, favorable au développement de relations collaboratives
3. Identifier et gérer les situations de dépendances réciproques avec les fournisseurs
4. Impliquer les organisations signataires dans leur filière
5. Apprécier l'ensemble des coûts et impacts du cycle de vie
6. Intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociétale
7. Veiller à la responsabilité territoriale de son organisation
- 8. Le professionnalisme et l'éthique de la fonction achats**
- 9. Une fonction Achat chargée de piloter globalement la relation fournisseurs**
- 10- Une fonction de médiateur « relations fournisseurs », chargé de fluidifier les rapports internes et externes à l'entreprise**

# A qui s'adresse la Charte ?

Toute entreprise, entité publique ou organisme est éligible quel que soit sa taille ou son activité.

Près de 2500 signataires de la charte RFAR venant du secteur privé, public, de la simple TPE aux plus grandes entreprises du CAC 40 en passant par les collectivités ou les établissements hospitaliers.

La liste à jour figure sur le site du Médiateur des entreprises



## Charte « Relations Fournisseurs & Achats Responsables »

### PREAMBULE

La Charte « relations fournisseurs responsables » de 2009 a été élaborée afin d'engager les signataires à mettre en place une démarche de progrès dans leurs relations avec leurs fournisseurs.

Portée depuis 2010 par le Médiateur des entreprises (MDE) avec le Conseil National des Achats (CNA), et forte aujourd'hui de plus de 2200 signataires, elle a démontré un solide bilan dans l'écosystème privé et public ainsi qu'un impact positif sur les relations d'affaires, notamment vis-à-vis des très petites, petites et moyennes entreprises (TPE-PME).

En 2012, une méthodologie d'évaluation des pratiques en matière d'achats responsables a été élaborée dans le prolongement de la charte sous la forme d'un Label.

Au moment de l'accident du Rana Plaza en 2013, soucieuse de la responsabilité des donneurs d'ordre sur toute la chaîne des fournisseurs, la France a proposé la mise en place d'une norme internationale en matière d'achats responsables, qui aboutira en 2017 à la norme ISO20400. Le label est désormais adossé à cette norme.

Enfin, les crises économique et sanitaire de 2020-2021 ont confirmé l'importance de la qualité de la relation entre clients et fournisseurs ainsi que des valeurs de solidarité, d'éthique et de confiance.

Ces évolutions intervenues depuis 2010 motivent une mise à jour de ce document, invitant à s'engager dans un parcours des achats responsables « Charte-Label ».

Les dirigeants des organisations signataires de cette Charte manifestent leur volonté de mettre en œuvre un plan de progrès continu au sein de leur organisation et s'engagent afin d'améliorer leurs relations fournisseurs dans un cadre de confiance réciproque et du respect des droits et devoirs respectifs.

Il est clairement établi pour tous les signataires que l'ensemble des engagements pris dans cette Charte, ainsi que leur mise en œuvre, s'inscrivent dans le cadre de la législation en vigueur régulant l'économie de marché, du respect des dispositions européennes et nationales régissant les relations interentreprises (code civil et code de Commerce notamment) ainsi que, pour les entreprises et entités concernées, des textes encadrant les contrats de la commande publique.

Les signataires, qu'ils appliquent déjà tout ou partie des principes de la Charte, ont connaissance du fait que :

- les engagements de la Charte peuvent constituer le socle d'une politique d'achats responsables ;

# Comment adhérer à la charte ?

## Travaux préparatoires

- Au préalable à cette adhésion gratuite, vous vous engagez à réaliser un **questionnaire d'auto-positionnement** vous permettant d'être éclairé sur l'état de l'art de votre organisation, sur ses points forts et les défis à relever.
- Cet exercice réalisé, une fiche de renseignements est à remplir :  
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/signataire-de-la-charte-des-relations-siret>

# Comment adhérer à la charte ?

## Précisions sur les rôles attendus

- **Le nom du dirigeant :**  
signataire de la Charte
- **Le Directeur/ responsable achat :**  
en charge des achats, des devis et/ou des approvisionnements
- **Le correspondant PME :**  
pouvant être sollicités par les fournisseurs pour leur ouvrir les contacts au sein de leur organisation. Généralement présent dans la sphère achat.
- **Le pilote de la charte**  
responsable de l'animation et de la communication de la charte en interne de l'organisation et auprès des fournisseurs. Généralement présent dans la sphère achat mais également dans la direction RSE et/ou qualité.
- **Le médiateur « relations fournisseurs » :**  
dont la mission est de faciliter et de promouvoir le dialogue, de prévenir et de purger les éventuels conflits fournisseurs. Idéalement, ce profil doit être identifié en dehors de la fonction achat.

Le dirigeant est libre de confier les rôles de « correspondant PME » et de « pilote de la charte » à une seule et même personne.



## Quel accompagnement ?

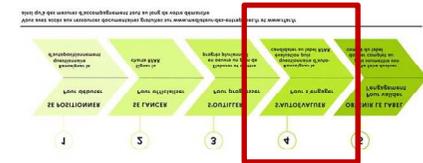
Adhérer à la charte c'est entrer publiquement dans une démarche d'achats plus responsables et d'être identifié dans la liste des contacts du Médiateur des entreprises.

Pour vous aider à progresser, vous serez également conviés à différentes réunions ou événements :

- Pour les **pilotes de charte**, à la journée d'information gratuite sur le parcours de la charte au label.
- Pour les **correspondants PME**, à une matinale gratuite dédiée à ce profil
- Pour les **médiateurs**, à des formations (payantes) auprès de notre institut de formation à Paris (cf onglet formation sur le site [www.mediateur-des-entreprises.fr](http://www.mediateur-des-entreprises.fr))
- Au comité semestriel du parcours national des achats responsables à Bercy
- À des GT thématiques (décarbonation, capital immatériel, inclusion sociale...)
- A des enquêtes émises par nos partenaires (Obsar, PActePME, Ecovadis...)
- A des réunions régionales ou en distanciel organisées par le CNA



## Et après, pour aller plus loin ?



### **VOUS AUTOEVALUER SUR LES QUESTIONS MAJEURES DU LABEL (1)**

Le questionnaire d'autoévaluation proposé par le labelisateur est l'avant dernière étape du parcours national des achats responsables (cf. frise). Il est à la disposition des organisations privées comme publiques ou associatives qui souhaitent évaluer leur niveau de maturité « achats responsables » en vue de la labellisation. Il reste facultatif et n'est pas conditionné à l'acte de candidature.

### **SE PORTER CANDIDAT**

Dès lors que l'organisation se sent prête pour se faire labelliser, elle renseigne le formulaire de candidature (1) qu'elle soumet au comité du Label.

C'est qu'une fois que le Comité acte de sa candidature que l'organisation peut prendre l'attache d'un des 9 évaluateurs agréés et se lancer dans sa démarche de labellisation.

(1) Site du médiateur des entreprises (Ministère de l'Économie)

## Et après, pour aller plus loin ?

### S'ENGAGER AU LABEL

Le Label « Relations fournisseur & achats responsables » s'inscrit dans le prolongement de la démarche engagée au travers de la création de la Charte. Il distingue les organisations publiques ou privées ayant **fait la preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs.**

**Le Label est adossé à la norme ISO 20400.** Il est valable 3 ans sous réserve d'évaluations annuelles.

**Aujourd'hui, plus de 100 acteurs privés et publics sont LABELLISES**

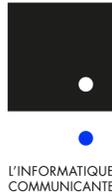
Dont :

Entreprise du CAC40, des ETI, des TPE et PME et des acheteurs publics (35%)





# Quelques labellisés ...



## Et après, pour aller plus loin ?

# CANDIDATER ET SE FAIRE LABELLISER

Pour l'obtenir, le candidat doit :

- **Déclarer sa candidature** par un dossier de candidature auprès du comité du Label (via formulaire de candidature disponible sur le site du médiateur)
- **se soumettre à une évaluation** menée par un des 9 organismes tiers expert agréé \* par le Médiateur des entreprises et le CNA. Le coût du Label correspond au coût de l'évaluateur fixé selon un nombre de jours établi par le labellisateur (Annexe 1)
- **Présenter son dossier de labellisation** au Comité du Label \*\*



\* Liste sur le site du médiateur/charte, Label/onglet Label

\*\* Comité composé de deux collègues (Médiation des entreprises et CNA).

# Le référentiel du label RFAR, adossé à la norme ISO20400

## Domaine 1: Engagement et gouvernance de l'organisation dans une démarche d'achats responsables

- Critère 1.1 Alignement de la politique et de la stratégie d'achats responsables de l'organisation avec les objectifs RSE fixés par la Direction
- Critère 1.2 Gestion des risques et opportunités pour définir des priorités
- Critère 1.3 Prévention de la corruption

## Domaine 2 : Conditions de la qualité des relations fournisseurs et sous-traitants

- Critère 2.1 Professionnalisation de la fonction et du processus achats
- Critère 2.2 Pilotage des relations fournisseurs et développement de la médiation
- Critère 2.3 Retour d'expérience et écoute active de la voix des fournisseurs

## Domaine 3 : Respect des intérêts des fournisseurs

- Critère 3.1 Équité financière vis-à-vis des fournisseurs
- Critère 3.2 Promotion de relations durables et équilibrées
- Critère 3.3 Égalité de traitement entre les fournisseurs et les sous-traitants

## Domaine 4 : Intégration de la responsabilité sociétale dans le processus achats

- Critère 4.1 Préparation d'une stratégie de sourcing responsable
- Critère 4.2 Intégration des spécifications RSE dans le cahier des charges
- Critère 4.3 Intégration des performances RSE des fournisseurs

## Domaine 5 : Impacts des achats sur la compétitivité économique de l'écosystème

- Critère 5.1 Appréciation de l'ensemble des coûts du cycle de vie
- Critère 5.2 Contribution au développement du territoire
- Critère 5.3 Aide à la consolidation des filières et au déploiement international

## Le Label est apprécié selon 3 angles de vue et 4 niveaux d'assurance de réalisation

### S'engager



### Pratiquer



### Piloter



Niveau exemplaire et innovant

Niveau probant

Niveau partiel / incomplet

Niveau non tangible / non réalisé

## LABEL RFAR - Cadrage des temps d'évaluation

Le labellisateur a fixé un nombre de jours maximum selon la phase du label et la taille de l'organisation

3 phases du Label	Initiale		Revue annuelle		Total jours MAX 3 ANS	Commentaires	Renouvellement	
	Nbre de jours Type d'organisation	Evaluation	Dont sur site	Evaluation			Dont sur site	Evaluation
<b>Grande organisation (1)</b>	8,5	2	3	1	14,5	8,5 + 3 + 3 (puisque deux revues annuelles durant la validité du Label) = 14,5 jours	7	2
<b>Moyenne organisation (2)</b>	6	2	2,5	1	11	6 + 2,5 + 2,5 (puisque 2 revues annuelles sur 3 ans) = 11 jours	5	2
<b>Petite organisation (3)</b>	5	1	2	1	9	5 + 2 + 2 jours (puisque 2 revues annuelles sur 3 ans) = 9 jours	4	1

(1) Concerne :

- les grandes entreprises type CAC 40, SBF 120.
- Les entités publiques de type ministères, grandes collectivités (métropoles, communauté de communes, communes) / secteur hospitalier / centrales d'achat / établissements ou opérateurs publics, universités, etc dont le montant d'achat est supérieur à 200 M€ ou si le périmètre d'évaluation dépasse 5 sites.

(2) Concerne :

- les ETI,
- les entités publiques dont le montant d'achat est compris entre 50 et 200 M€ ou si le périmètre d'évaluation dépasse 2 sites

(3) Concerne :

- les TPE/PME
- les( entités publiques dont le montant d'achat est en deça de 50 M€

## Présentation du parcours National des achats responsables :

### Charte et Label

#### « Relations Fournisseurs & Achats Responsables »

CONTACT :

[charterfar@finances.gouv.fr](mailto:charterfar@finances.gouv.fr)

[www.mediateur-des-entreprises.fr](http://www.mediateur-des-entreprises.fr)

3

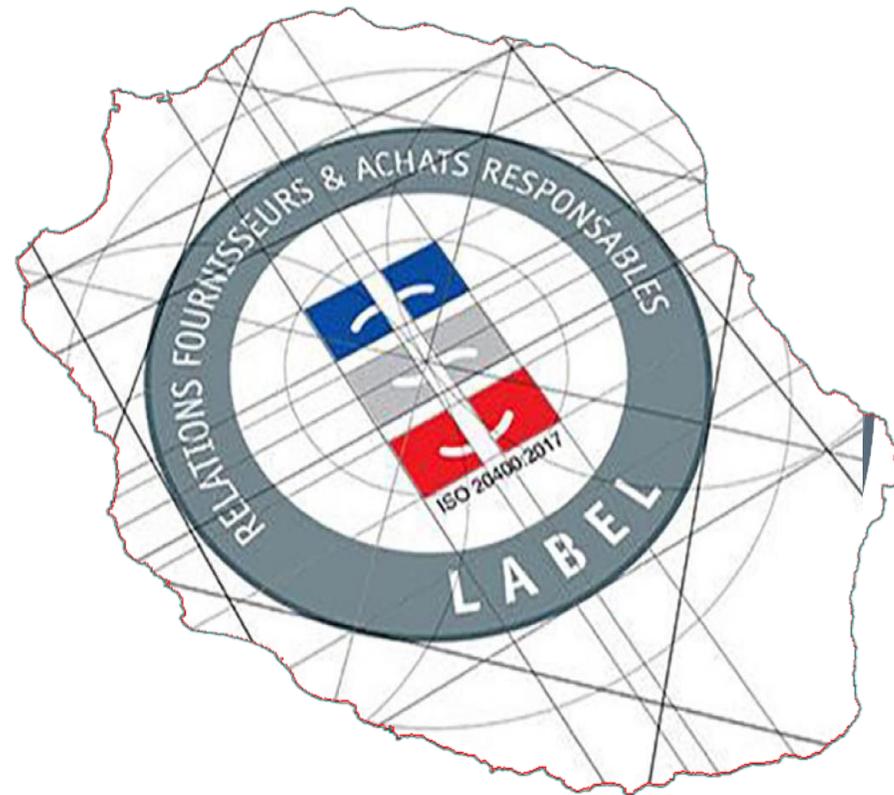
Le Club RFAR  
974



# LE CLUB RFAR

# 974

# 2024-06-25



- Créer en 2023, à l'initiative de la médiatrice des entreprises de La Réunion
- Le Club regroupe aujourd'hui 9 signataires de la Charte et membres actifs du Club RFAR 974, dont 1 labellisé RFAR



axians

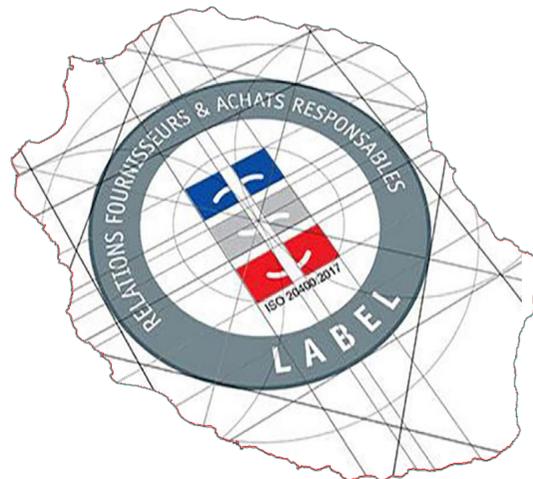


ras  
SÉCURITÉ ET SURETÉ

SHLMR   
Groupe ActionLogement



- Assurer la promotion du Parcours National des Achats Responsable, de la Charte et du label RAFR à La Réunion.
- Echanger sur des solutions pratiques et partager ses expériences.
- Travailler collectivement sur des thématiques précises, en lien avec les enjeux du territoire.



- Présentation et promotion du PNAR : (Chambres consulaires, l'ARMOS OI, France Travail Réunion, La Stratégie du Bon Achat, MEDEF Réunion, Green Réunion, HCCP, stand lors de la journée du territoire nord, ...).
- Réunions du club tous les deux mois :
  - Partage d'expérience (audit de labellisation, plan d'actions de mise en œuvre de la charte, ...)
  - Diffusion de bonnes pratiques
  - Informations sur les événements locaux et nationaux RFAR (journée d'intégration nationale...)
  - Sensibilisation des médiateurs aux principes généraux de la médiation
  - Groupe de travail sur la dépendance économique : définition, risques, bonnes pratiques
  - Présentation de l'actualité réglementaire sur la dématérialisation et l'obligation d'émission et de réception de facture électronique (PPF, PDP, OD, ...)
  - Présentation d'outils (Cartographie des risque RSE de l'AFNOR, SILEX, ...)
- Soutien des signataires à la labellisation (4 signataires engagés dans la démarche de labellisation)



axians



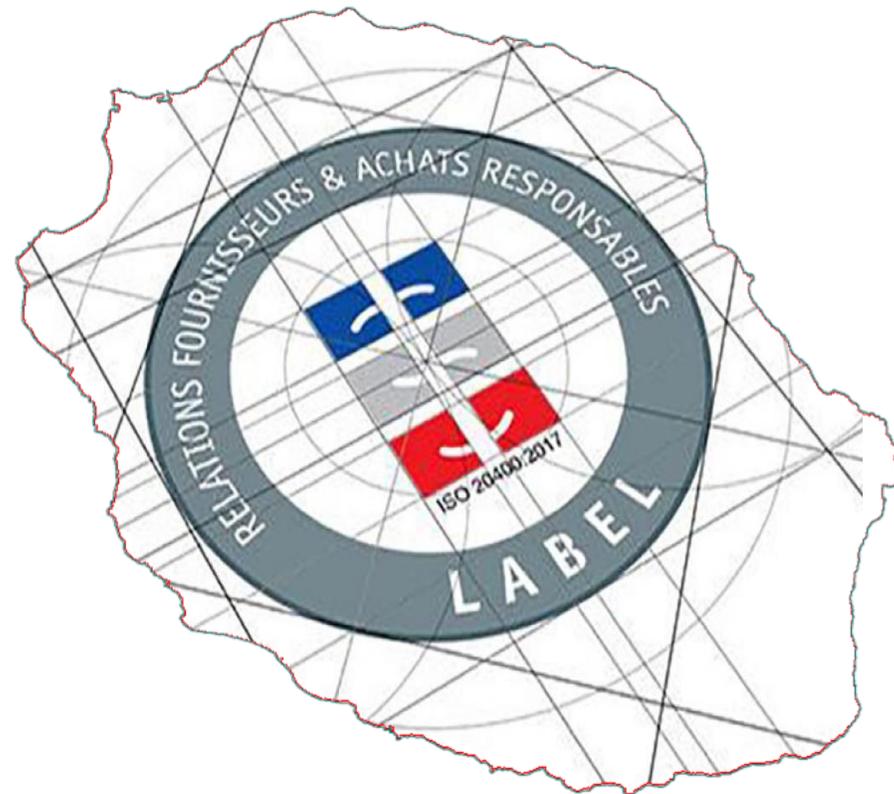
DÉPARTEMENT  
DE LA  
Réunion



SHLMR   
Groupe ActionLogement



Nous contacter  
[mden@mden-reunion.fr](mailto:mden@mden-reunion.fr)





# VERS LA LABELLISATION RFAR

---

Relations Fournisseurs et Achats Responsables

# SPÉCIALISTE DU FOOD SERVICE

---

Charte   
RELATIONS FOURNISSEURS  
ET ACHATS RESPONSABLES



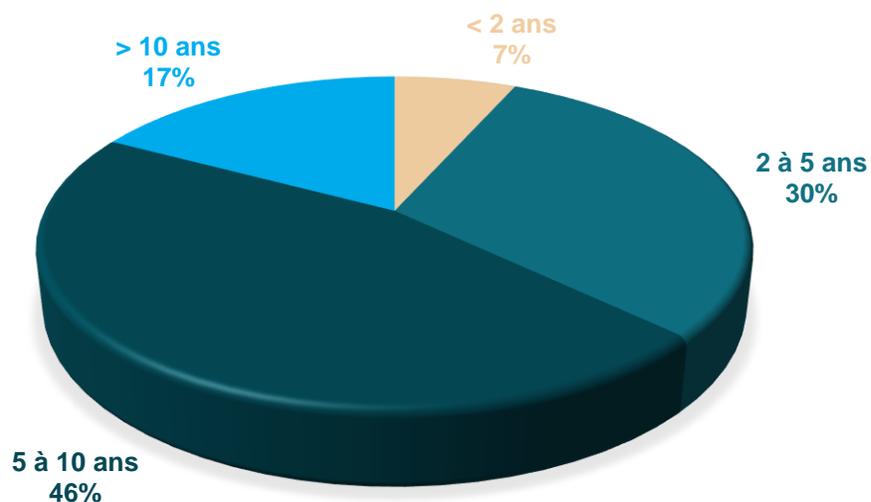
Frais Import a été créé en 1995 à l'île de La Réunion  
par William Giraud afin de répondre :

- à la professionnalisation grandissante des métiers de bouche
  - au développement de l'industrie du tourisme
  - à l'accroissement de la population réunionnaise

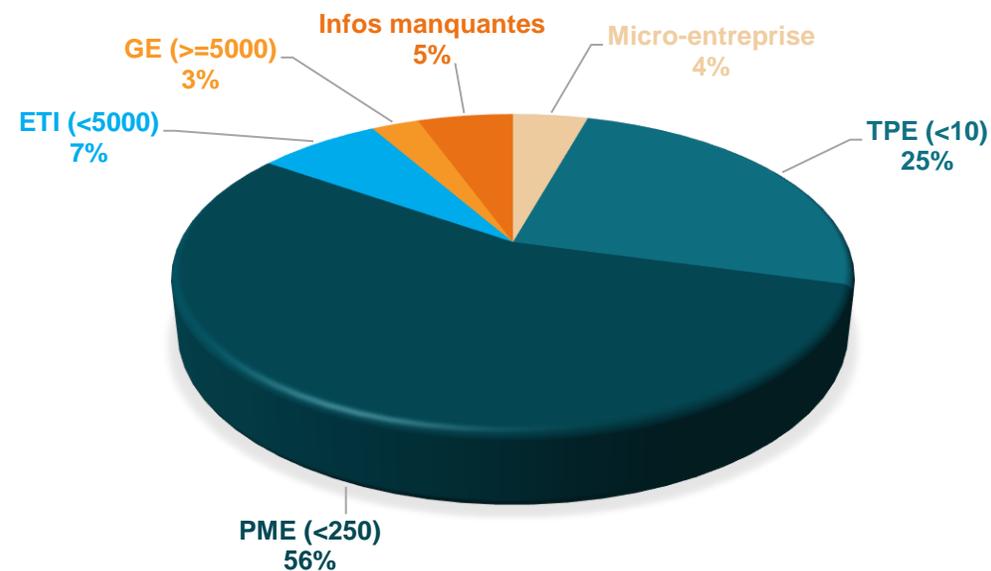
## SERVICES PROPOSÉS

- ✓ Prise de commande 7J/7
- ✓ + de 3 000 références
- ✓ Hygiène et traçabilité
- ✓ Livraison à partir de J+1

## DURÉE DE LA RELATION COMMERCIALE AVEC LES FOURNISSEURS



## TAILLE DES ENTREPRISES FOURNISSEURS



■ Micro-entreprise ■ TPE (<10) ■ PME (<250) ■ ETI (<5000) ■ GE (>=5000) ■ Infos manquantes

**Nos achats représentent 80% de notre CA**

# NOS ENGAGEMENTS

Charte  
RELATIONS FOURNISSEURS  
ET ACHATS RESPONSABLES



Agir sur les enjeux  
environnementaux



Valoriser le capital  
humain



Contribuer à  
l'activité  
économique et au  
développement  
local du territoire



S'engager dans les  
achats responsables

# ÉQUIPE PROJET RFAR



**Clara PAÜS**  
Responsable Ressources Humaines  
**Référente alerte**  
+262 (0)692 82 65 62  
clara.paus@saint-roch-holding.com



**Grégory MARCEROU**  
Responsable produits et services  
**Chef de projet RFAR**  
**Référent écoute active voix des fournisseurs**  
+262 (0)692 77 93 29  
gregory.marcerou@frais-import.com



**William GIRAUD**  
**PDG Fondateur**  
+262 (0)692 86 36 69  
william.giraud@saint-roch-holding.com



**Estelle PILARD-GIRAUD**  
Responsable commerciale  
+262 (0)692 67 87 37  
estelle.pilard-giraud@frais-import.com



**Lisa DARMENDRAIL**  
Ingénieure QHSE/RSE  
+262 (0)692 89 82 22  
lisa.darmendrail@saint-roch-holding.com



**Angélique ARMOËT**  
Chargée de communication et marketing  
+262 (0)693 10 84 80  
angelique.armoet@frais-import.com



**Walter GIRAUD**  
Ingénieur système  
+262 (0)692 57 77 91  
walter.giraud@saint-roch-holding.com

# ÉQUIPE PROJET RFAR (achat)



**Eve GIRAUD**  
*Responsable des achats ultra-frais*  
**Référente achats responsables aériens**  
**Référente égalité fournisseurs**  
+33 6 45 28 88 07  
eve.giraud@frais-import.com



**Clara TULLUS**  
*Responsable des achats maritimes*  
**Référente achats responsables maritimes**  
**Correspondante PME & Egalité et dépendance économique fnrs**  
+262 (0)692 95 00 12  
clara.tullus@frais-import.com



**Boris BOCENO**  
*Acheteur produits ultra-frais*  
+33 (0)6 66 32 36 90  
boris.boceno@frais-import.com



**Gwenaël PILARD**  
*Acheteur en produits ultra-frais*  
+262 (0)692 80 29 99  
gwenael.pilard@frais-import.com



**Magalie TURPIN**  
*Acheteuse produits épicerie et  
coordinatrice interactivités*  
+262 (0)692 48 71 67  
achat-epicerie@frais-import.com



**Mary-Pierre GOURGUES**  
*Acheteuse produits boissons et non  
alimentaire*  
+262 (0)692 75 88 57  
achat-boisson@frais-import.com



**Damien AREVALO**  
*Acheteur produits réfrigérés*  
+262 (0)693 94 51 74  
achat-refrigere@frais-import.com

# ÉQUIPE PROJET RFAR (comptabilité)



**Gilles RIEU**  
*Responsable administratif et financier*  
**Médiateur interne**  
+262 (0)692 48 81 01  
gilles.rieu @saint-roch-holding.com

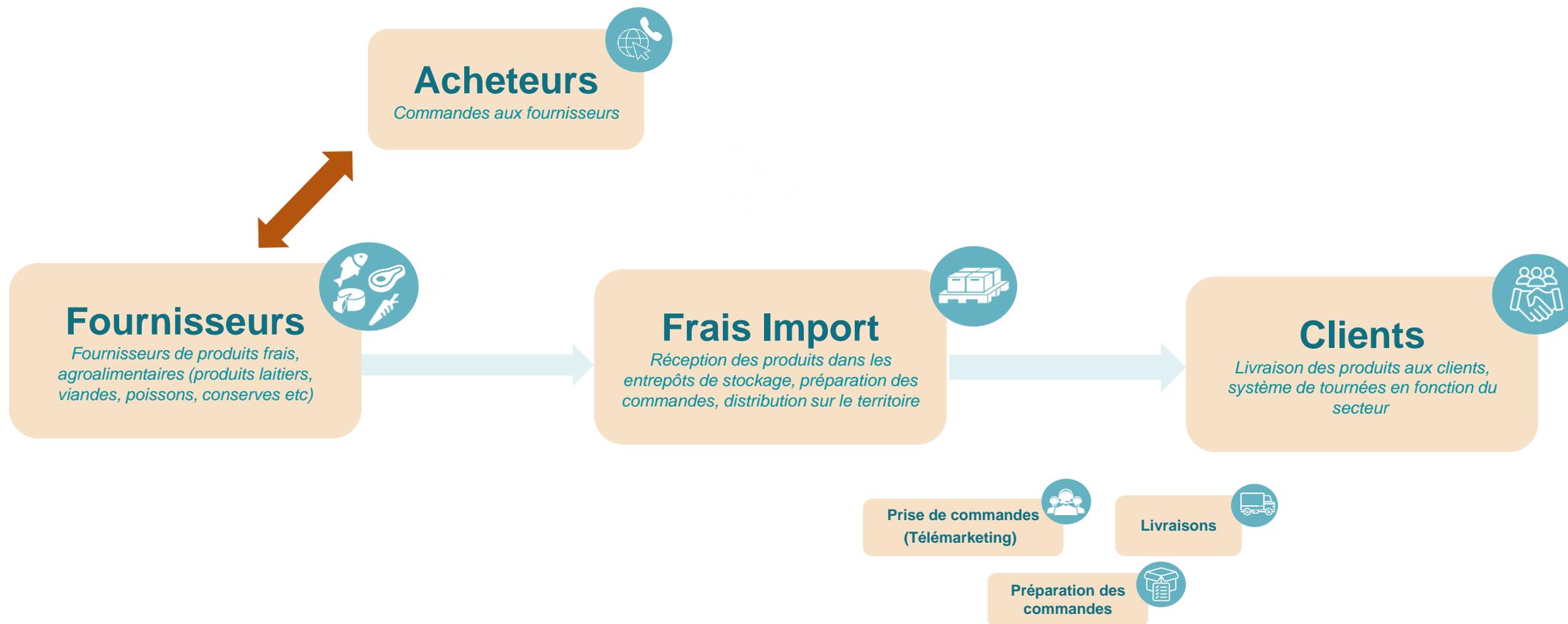


**Sandrine AUBRY**  
*Comptabilité générale*  
+262 (0)692 76 02 66  
sandrine.aubry @saint-roch-holding.com

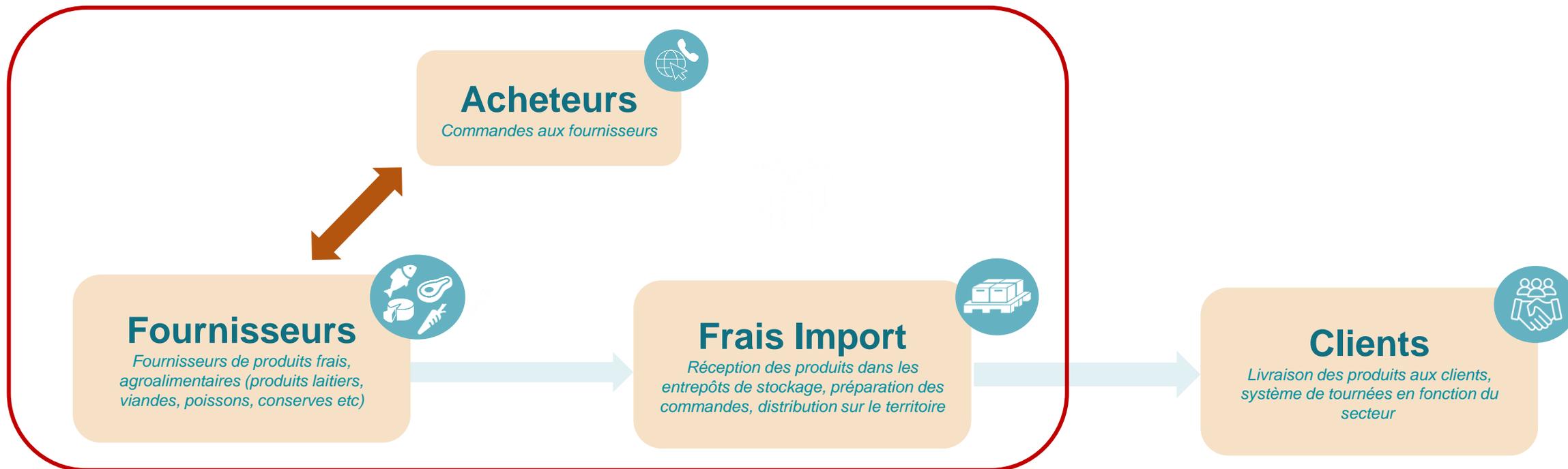


**Lantoniaina RAKOTONIRINA**  
*Comptable*  
lantoniaina.rakotonirina@frais-import.com

# PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE



# PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE



**Uniquement : Denrées alimentaires**



# LE CONTEXTE

## Pourquoi s'engager ?



- ✓ Répondre aux exigences des clients en matière de développement durable
- ✓ Pérenniser la relation avec nos fournisseurs
- ✓ Renforcer, structurer, communiquer sur notre démarche d'achats responsables
- ✓ Piloter les risques achats
- ✓ Être le premier acteur privé labellisé sur l'Île de la Réunion



Objectif :  
Septembre 2024

## CHARTRE RFAR

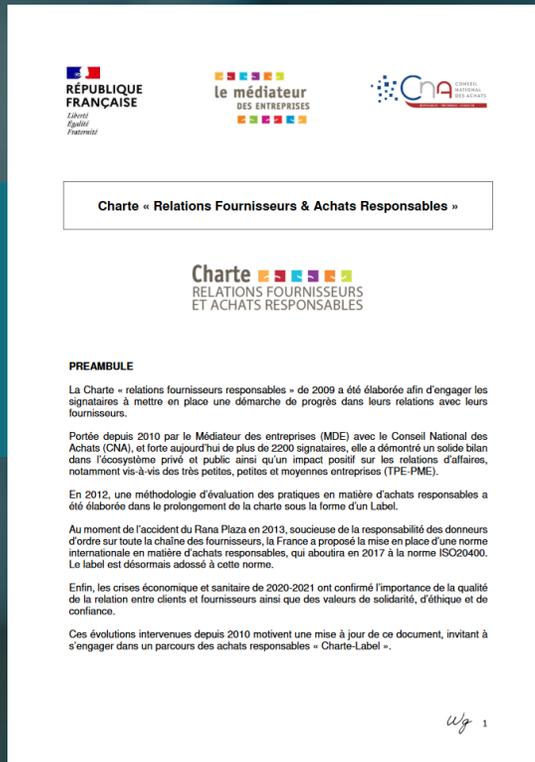
- ✓ Frais Import est signataire de la charte depuis 2023
- ✓ Son but :
  - Adopter des pratiques responsables vis-à-vis de ses fournisseurs
  - Maintenir une relation équilibrée et durable entre Frais Import et ses fournisseurs
- ✓ 10 engagements

## LABEL RFAR

- ✓ Label décerné par les pouvoirs publics, durée de 3 ans
- ✓ Démarche **volontaire**
- ✓ Son but :
  - Reconnaissance de l'engagement de Frais Import en faveur d'une Politique d'Achats Responsables
  - Processus d'amélioration continue
- ✓ 5 domaines, 15 critères, 12 questions réhibitoires

# LES 10 ENGAGEMENTS DE LA CHARTE RFAR

- 1) Assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs
- 2) Entretenir une relation respectueuse avec l'ensemble des fournisseurs favorable au développement de relations collaboratives
- 3) Identifier et gérer les situations de dépendances réciproques avec les fournisseurs
- 4) Impliquer les organisations signataires dans leur filière
- 5) Apprécier l'ensemble des coûts et impacts du cycle de vie
- 6) Intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociétale
- 7) Veiller à la responsabilité territoriale de son organisation
- 8) Le professionnalisme et l'éthique de la fonction achats
- 9) Une fonction Achat chargée de piloter globalement la relation fournisseurs
- 10) Une fonction de médiateur « relations fournisseurs », chargé de fluidifier les rapports internes et externes à l'entreprise



# LE RÉFÉRENTIEL

---

## 5 DOMAINES

1

Engagement et **gouvernance** de l'organisation dans une démarche **d'achats responsables**

2

Conditions de la **qualité des relations fournisseurs**

3

**Respect des intérêts des fournisseurs**

4

Intégration de la **responsabilité sociétale** dans le **processus achats**

5

Impacts des achats sur la **compétitivité économique de l'écosystème**

A close-up photograph of a chef's hands garnishing a dish. The chef is using their fingers to place fresh green sprouts onto a plate of food. The dish appears to be a seafood preparation, possibly shrimp or scallops, with a red sauce. The background is dark, and the lighting is focused on the hands and the food.

**Merci de votre attention !**

**FRAIS IMPORT – DISTRIBUTEUR RHF ILE DE LA RÉUNION**

**ZAC PIERREFONDS**  
44 rue Antoine Félix Leveueur

**SAINT-PIERRE ZI 4**  
39 rue des Fabriques

**SAINT-PIERRE ZI 3**  
23 rue Benjamin Hoarau

4

Retour d'expérience  
d'une structure  
labellisée

**S'engager dans le parcours « Relations fournisseurs et achats responsables (RFAR) »**

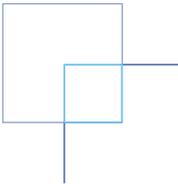
***Retour d'expérience d'un groupement d'intérêt public détenteur du label***



**Guilhem BIANCARELLI**  
Directeur général adjoint

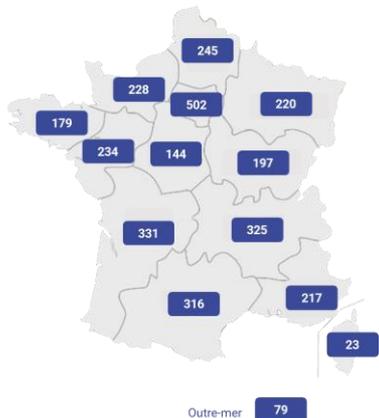
**resah**

- 1. Le Resah en quelques mots**
- 2. Notre stratégie de responsabilité sociétale des organisations (RSO) et achats responsables**
- 3. Pourquoi avoir choisi le parcours RFAR ?**
- 4. Notre parcours RFAR**
- 5. Quels impacts pour le Resah ?**



# Un groupement d'intérêt public

## *Acteur de la mutualisation et de la professionnalisation des achats en santé*



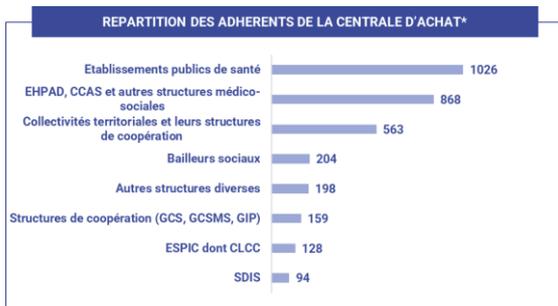
**+ de 3000**  
Bénéficiaires

**12**  
Filières achats

**2,8 Md€**  
Volume achat  
2023

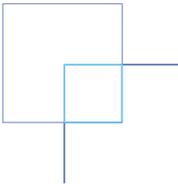
- Produits de santé
- Biologie
- Environnement du patient
- Biomédical
- Services généraux
- Hôtellerie
- Restauration
- Bâtiment et énergie
- Logistique
- Mobilité
- Systèmes d'information
- Prestations intellectuelles

**+ de**  
**1000**  
Fournisseurs

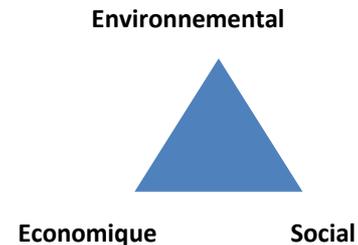


Le Resah est un groupement d'intérêt public (GIP) dont l'objectif est d'appuyer la mutualisation et la professionnalisation des achats des acteurs intervenant dans le secteur sanitaire, médico-social et social public et privé non lucratif à travers deux domaines d'activités complémentaires : une centrale d'achat et un centre de ressources et d'expertise.

# Notre stratégie



## Trois documents stratégiques *Nécessité de transparence dans l'engagement*



**Politique de responsabilité sociétale des organisations (RSO)**

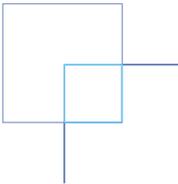


**Politique achat et logistique responsables de Resah**



**Les engagements du Resah pour des achats publics responsables : Spaser 2023-2027**

# Pourquoi avoir choisi le parcours RFAR ?



**Une méthode, un référentiel  
conforme à ISO 20400**

**Des outils et des retours  
d'expérience**

**Un projet fédérateur**

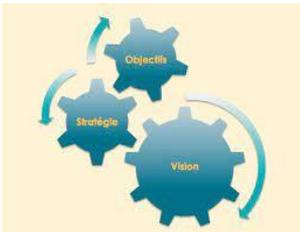
**Une reconnaissance  
« opposable »**

**Une approche modulable et  
pragmatique**

**Un engagement pour nos  
adhérents et fournisseurs**

**Une démarche d'amélioration continue fondée sur la valorisation de  
résultats**

# Intérêts pour la fonction achat



## ➤ Une reconnaissance de la fonction

- Répondre aux attentes internes
- Montrer la transformation
  - Acheteur Public → Acheteur Responsable
- Promouvoir le développement et la promotion de la fonction achat (exemple : transversalité, dialogue prescripteurs)

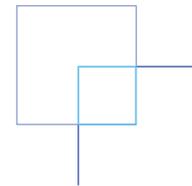
## ➤ Etablir de nouvelles garanties avec nos fournisseurs

- Sécurité d'approvisionnement
- Capturer les innovations
- Garantie de qualité

## ➤ Leviers économiques, au-delà du prix

- Performance globale
- Arrêter le regard sur le court terme → Moyen, long terme

# Notre parcours RFAR





REPUBLIQUE FRANÇAISE  
le médiateur  
des entreprises

### PARCOURS NATIONAL DES ACHATS RESPONSABLES

Vous êtes intéressés par la démarche Achats responsables?  
Vous souhaitez vous y impliquer?  
Rejoignez la communauté animée par le Médiateur des entreprises et le Conseil National des Achats.

**Vos avantages**

- Intégrer une communauté d'organisations actives et engagées.
- Développer des relations de confiance avec vos partenaires économiques pour une meilleure performance globale.
- Obtenir un label reconnu par l'Etat.

CNA

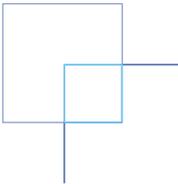


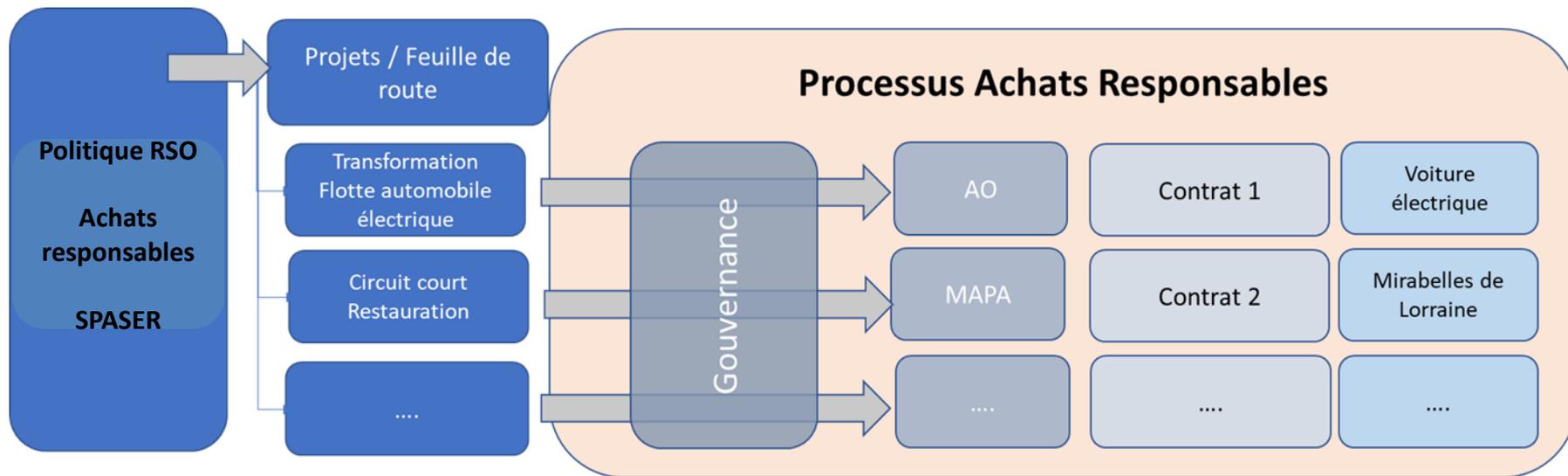
<https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises/pour-des-relations-fournisseurs-responsables>  
<http://www.rfar.fr/>

1. Assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs
2. Entretenir une relation respectueuse avec l'ensemble des fournisseurs, favorable au développement de relations collaboratives
3. Identifier et gérer les situations de dépendances réciproques avec les fournisseurs
4. Impliquer les organisations signataires dans leur filière
5. Apprécier l'ensemble des coûts et impacts du cycle de vie
6. Intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociale
7. Veiller à la responsabilité territoriale de son organisation
8. Garantir le professionnalisme et l'éthique de la fonction achats
9. Organiser une fonction Achat chargée de piloter globalement la relation fournisseurs
10. Créer une fonction de médiateur « relations fournisseurs », permettant de fluidifier les rapports internes et externes à l'entreprise

---

# Quels impacts pour le Resah ?





### 1) Achat public économiquement responsable :

- Développer des relations fournisseurs responsables : pilotage taux de dépendance des TPE-PME, communication de la politique aux fournisseurs, digitalisation de la facturation...
- Adapter les pratiques achats aux enjeux RSO : formation achat, réseau d'acheteurs...

### 2) Achat public socialement responsable :

- Intégrer les considérations sociales dans les marchés publics : emploi pour personnes en situation de handicap, allotissement, clauses d'insertion..
- Assurer la protection de l'individu et améliorer les conditions de travail : prise en compte des considérations de QVT, outillage de l'analyse des risques..

### 3) Achat public écologiquement responsable :

- Intégrer les considérations environnementales dans les marchés publics : critères à 5% et au-delà, clauses, conditions d'exécution...
- Réduire les impacts sanitaires et environnementaux des achats publics : outillage de la prise en compte des enjeux d'économie circulaire, écolabel ou garanties équivalentes..

## Maîtriser ses datas

- Maîtriser sa base fournisseurs, identifier ses fournisseurs stratégiques
- Identifier les marchés RSO
- Identifier les clauses achats responsables
- % des procédures avec TPE/PME
- % de procédure intégrant le coût global
- % d'acheteurs formés à l'achat responsable, à la déontologie
- Mesurer le taux de dépendance des entreprises (CA entreprise/CA établissements)
- ...

## Définir ses indicateurs

→ Définir les objectifs à atteindre



### ➤ Regarder nos fournisseurs comme des partenaires

- Relation de confiance à développement
- Démarche d'écoute active
- Une communication accrue vers nos fournisseurs
  - Expliquer la fonction
  - Présenter les enjeux à venir
- Médiation Interne

### ➤ Mise en œuvre d'un déontologie achat

- Garantir l'égalité, l'équité, loyauté des pratiques
- Protéger nos acheteurs



## Exemple actions Resah

### ▪ Domaine 1: **Engagement et gouvernance de l'organisation dans une démarche d'achats responsables**

- Critère 1.1 Alignement de la politique et de la stratégie d'achat responsable de l'organisation avec les objectifs RSE fixés par la Direction
- Critère 1.2 Gestion des risques et opportunités pour définir des priorités
- Critère 1.3 Prévention de la corruption

### ▪ Domaine 2 : **Conditions de la qualité des relations fournisseurs-sous-traitants**

- Critère 2.1 Professionnalisation de la fonction et du processus achats
- Critère 2.2 Pilotage des relations fournisseurs et développement de la médiation
- Critère 2.3 Retour d'expérience, Ecoute active de la voix des fournisseurs

### ▪ Domaine 3 : **Respect des intérêts des fournisseurs et des sous-traitants**

- Critère 3.1 Equité financière vis-à-vis des fournisseurs
- Critère 3.2 Promotion de relations durables et équilibrées
- Critère 3.3 Egalité de traitement entre les fournisseurs

- Une politique Achat, SPASER rédigée
- Une gestion des risques définies sur certaines filières
- Formation et communication sur la déontologie achat

- Mise en place d'un plan de professionnalisation sur l'achat responsable, l'achat complexe, ...
- Création d'une fonction de médiateur
- Développement d'actions d'écoute active

- Délais de paiement
- Communication sur les actions RSE et achats responsables

## Exemple actions Resah

### ▪ Domaine 4 : **Intégration de la responsabilité sociétale dans le processus achats**

- Critère 4.1 Préparation d'une stratégie de sourcing responsable
- Critère 4.2 Intégration des spécifications RSE dans le cahier des charges
- Critère 4.3 Intégration des performances RSE des fournisseurs

### ▪ Domaine 5 : **Impacts des achats sur la compétitivité économique de l'écosystème**

- Critère 5.1 Appréciation de l'ensemble des coûts du cycle de vie
- Critère 5.2 Contribution au développement du territoire
- Critère 5.3 Aide à la consolidation des filières et au déploiement international

▪ Développement des critères RSE, des clauses environnementales et sociales

▪ Déploiement des éléments de reporting

▪ Formation au coût global, communication

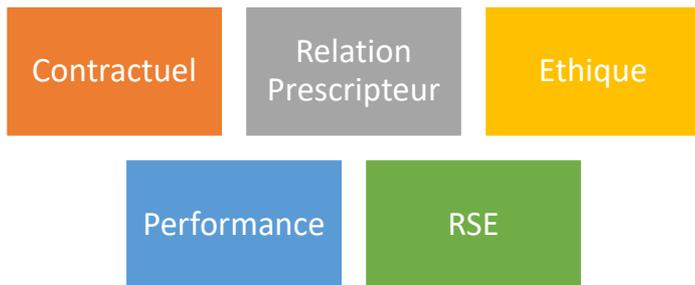
▪ Développement des actions de partage et de réflexions au niveau européen

# Le développement d'une approche par les risques

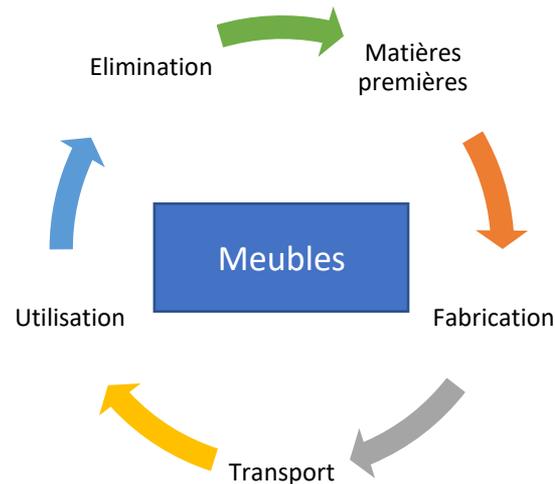
## Risques sur le processus achat



Type de risques



## Risques sur une thématique



Type de risques



## MATRICE DES RISQUES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

resah 

### LISTE DE RISQUES

Droits de l'Homme	Relations et conditions de travail	Environnement	Loyauté des pratiques	Questions relatives aux consommateurs	Communauté et développement local
Travail forcé	Sécurité, santé, condition de travail	Déforestation	Corruption	Sécurité à l'utilisation	Déversement illégale de déchets
Travail des enfants	Marchandage	Emissions chimiques	Concurrence déloyale	Contrefaçon	Délocalisation / destruction d'emploi
Discrimination (âge, sexe, religion, handicap, couleur de peau)	Précarité de l'emploi	Emissions de gaz à effet de serre	Entente sur les prix / collusion	Trouble musculo-squelettique	
limitation liberté d'expression	Fermeture d'usine / délocalisation	Emission de polluant atmosphérique	Favoritisme	Composé organique volatiles	
	Inégalité Homme/Femme	Pollution de l'eau	Non respect de la propriété intellectuelle	Bioaccumulation / Toxicité	
	Absence de protection sociale	Pollution des terres	Non transparence des décisions	Utilisation des données personnelles	
		Pollution de l'air intérieur		Information des consommateurs non fiables	
		Consommation en eau		Absence de garantie / gestion litige	
		Appauvrissement des ressources naturelles non renouvelables		Problématique étiquetage, notice instruction	
		Erosion sur la biodiversité		Non Qualité	
		Production de déchets non maîtrisé		Mésusage	
		Emission de radiation		Santé environnementale	

		Matrice des risques sociaux et environnementaux					
		Filière: XXX					
		<a href="#">AFFICHER LES FICHES DESCRIPTIVES DES RISQUES</a>					
		<i>Cycle de vie</i>					
Risque / Etape		Extraction des matières premières	Fabrication	Transport et stockage	Distribution/Vente (marché)	Utilisation/Achat	Fin de vie /Mise au rebut et recyclage
environnement	Absence de protection sociale						
	Déforestation						
	Emissions chimiques						
	Emissions de gaz à effet de serre						
	Emission de polluant atmosphérique						
	Pollution de l'eau						
	Pollution des terres						
	Pollution de l'air intérieur						
Consommation en eau							
Appauvrissement des							

Un contexte complexe



Un bouquet au service de la performance



Une équipe mobilisée



## Le Resah présente: Le Guichet de l'Acheteur Hospitalier Responsable

Devoir d'influence



Un acteur engagé

**VIDEO DE PRESENTATION**

[https://youtu.be/5\\_gI58OSoHU](https://youtu.be/5_gI58OSoHU)



# Pour les adhérents hospitaliers : quatre objectifs



## Informer

Newsletter  
Actualités à l'international  
Réponses individualisées...



## Former

Des contenus  
pédagogiques  
Un quizz achat  
responsables ...



## Outiller

Ressources  
documentaires  
Outils achats  
responsables...



## Mettre en réseau

Retours d'expériences  
Liens vers les dispositifs  
existants...

# Pour le Resah, quatre objectifs

✓ Professionnalisation du secteur

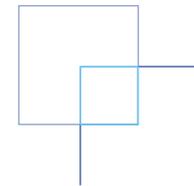
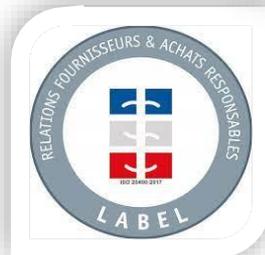


✓ Bon usage de notre offre



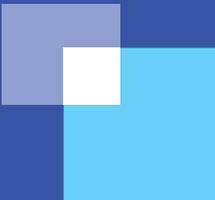
✓ Subsidiarité & complémentarité

✓ Promotion du label RFAR



resah 

**Merci de votre attention**





maximilien

# Merci!

Restons en contact :

[achats-responsables@maximilien.fr](mailto:achats-responsables@maximilien.fr)  
[contact@maximilien.fr](mailto:contact@maximilien.fr)



[Suivez-nous sur](#)  
[LinkedIn](#)



[Suivez-nous sur](#)  
[Youtube](#)